

# Usage de substances au travail

## Postes non critiques sur le plan de la sécurité\*



STIGMATISATION

« J'ai tout de suite parlé de la situation à mon patron et j'ai pris une semaine de congé. Je me sens à l'aise de lui parler, et il n'y a eu aucune sanction ni aucune note à mon dossier. Nous avons une très bonne relation avec nos gestionnaires. — Participant à l'étude »

Près de 1 personne sur 5 (16 %) dans des postes non critiques sur le plan de la sécurité ont dit avoir consommé de l'alcool ou de la drogue 2 heures avant ou pendant le travail ou avoir travaillé sous l'influence ou avec la gueule de bois.



Des personnes ayant consommé de l'alcool ou de la drogue...

4 sur 10

travaillaient en essayant de **cacher leur consommation**

3 sur 10

justifiaient leur **absence du travail par une autre raison** (p. ex. maladie)

2 sur 10

disaient à leur gestionnaire qu'elles **n'étaient pas aptes à travailler** à cause de leur usage d'alcool ou de drogue

Les employés sont moins enclins que les gestionnaires à parler de leur consommation avec leurs supérieurs.



47 % des employés...



66 % des gestionnaires...



pensent qu'ils peuvent **parler en toute sécurité et confidentialité** à leurs supérieurs de leur consommation **sans craindre** la discrimination, la stigmatisation ou les mesures disciplinaires.

Regardez les faits, non la stigmatisation. Mettez en place un réseau pour aider vos employés ayant des problèmes de consommation. Proposez des services gratuits de traitement et d'aide en santé mentale. — Participant à l'étude



Certains employés craignent de dire aux autres qu'ils ont consommé une substance qui pourrait affecter leur travail, qu'ils ont un problème de consommation ou qu'ils ont besoin d'aide.

Certaines entreprises ont amélioré la façon dont elles gèrent les risques associés à l'usage de substances (p. ex. élaboration de politiques exhaustives, formation du personnel, mesures d'accommodement, programmes d'entraide entre pairs, mesures d'aide en santé mentale et en usage de substances).

Écrivez-nous à [milieuetravail@ccsa.ca](mailto:milieuetravail@ccsa.ca) pour de la formation ou de l'information et des ressources telles que notre [trousse d'outils](#).

**Contexte** : Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances a réalisé une étude nationale sur les politiques et pratiques sur l'usage de substances en milieu de travail dans différentes industries. L'information présentée ici provient d'employés et gestionnaires dans des postes non critiques sur le plan de la sécurité ayant répondu à un sondage et participé à des groupes de discussion, ainsi que de personnes touchées par l'usage de substances.

**Citation proposée** : Meister, S., B. Barker, L. Dassieu, S. Wood, D. Beirness et S. Cragg. *Usage de substances et milieu de travail – Stigmatisation : postes non critiques sur le plan de la sécurité* [infographie], Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2025.

\* Les postes non critiques sur le plan de la sécurité sont ceux qui comportent un risque faible ou nul (p. ex. personnel de bureau, employés de commerce de détail, directeurs de banque).